23 octobre 2019 [Le présent document ne reflète aucune opinion ni position de l'OICS] Français

Original: anglais

Organe international de contrôle des stupéfiants

Cent vingt-septième session

Vienne, 3-7 février 2020 Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire

- 1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier des travaux (E/INCB/2019/W.12/Add.2 et Add.3).
- 2. Questions requérant l'attention de l'OICS.
- 3. Suite à donner aux réunions d'experts.
- 4. Priorités et rapports des groupes de travail.
- 5. Missions (établissement de rapports et planification).
- 6. Projet de rapport de l'OICS pour 2020 : plan du chapitre premier.
- 7. Action concertée au niveau international pour aborder et combattre efficacement le problème mondial de la drogue :
 - a) Préparatifs des consultations avec les partenaires extérieurs ;
 - b) Consultations avec le Direction exécutive de l'ONUDC;
 - c) Consultations avec la Présidence de la Commission des stupéfiants ;
 - d) Consultations avec les organisations internationales (OMD, OMS, ONUSIDA, etc.).
- 8. Questions diverses.
- 9. Sujets examinés et décisions prises à la cent vingt-septième session (E/INCB/2019/W.25/Add.1).



